

AUTISME : L'ÉCRIT AU SERVICE DE L'INCLUSION

Publié le 29 septembre 2026



par Camille Stassart

Etes-vous plutôt adepte des appels et messages vocaux ? Ou plutôt SMS et e-mails ? Si échanger de vive voix est, pour certains, le moyen le plus simple et naturel de discuter, pour d'autres, l'écrit est beaucoup plus confortable. C'est notamment le cas des personnes autistes.

Une [étude](#) menée par Florence Merken, doctorante en psycholinguistique au [Centre de Recherche dédié au Trouble du Spectre de l'Autisme de l'ULB](#), montre que les adultes autistes francophones sont nettement moins favorables aux modes de communication oraux que les non autistes, et ce, quel que soit le contexte. En revanche, les préférences des deux publics sont assez similaires pour les modes écrits.

Dans cette perspective, offrir la possibilité de contacter par message un service client, une banque, l'administration ou encore un service médical serait une mesure d'inclusion relativement simple à mettre en place.

De la difficulté à la diversité

L'autisme est un trouble du neurodéveloppement qui apparaît dès la petite enfance et dure tout au long de la vie. « Une personne autiste présente un fonctionnement différent qui aura une influence sur la manière dont elle communique et interagit avec les gens et le monde qui l'entoure », explique Florence Merken. « Il existe néanmoins une très grande diversité de profils. » D'où la notion de « spectre » autistique.

Longtemps, la littérature scientifique a abordé l'autisme sous l'angle du « déficit », en cherchant à identifier et à mesurer les difficultés rencontrées par les individus autistes. En linguistique, les travaux se sont concentrés sur les défis auxquels ils sont confrontés lors d'échanges oraux (initier et/ou maintenir une discussion, gérer les tours de parole, interpréter l'implicite, l'ironie, les métaphores...).

Le regard porté sur l'autisme dans la société, comme dans la recherche, tend néanmoins à évoluer. L'idée n'est plus seulement de repérer ce qui « ne fonctionne pas », mais de mieux comprendre les modes de fonctionnement propres aux personnes autistes, leurs forces spécifiques et les conditions susceptibles de faciliter leur quotidien et leur inclusion.

Lettre, visioconférence, message vocal... les préférences à la loupe

« L'objectif de cette étude est d'identifier les modes de communication oraux et écrits préférés des personnes autistes et non autistes dans différentes situations du quotidien », explique l'aspirante FNRS. Une comparaison qui permet de voir si certaines préférences sont propres aux personnes autistes, et s'il existe un terrain d'entente entre les deux groupes.

Pour ce faire, 73 personnes autistes et 74 non autistes ont rempli un questionnaire évaluant 9 moyens de communication : le face-à-face, l'appel téléphonique, la visioconférence avec ou sans caméra, le message vocal, l'e-mail, le SMS, la messagerie instantanée et la lettre manuscrite.

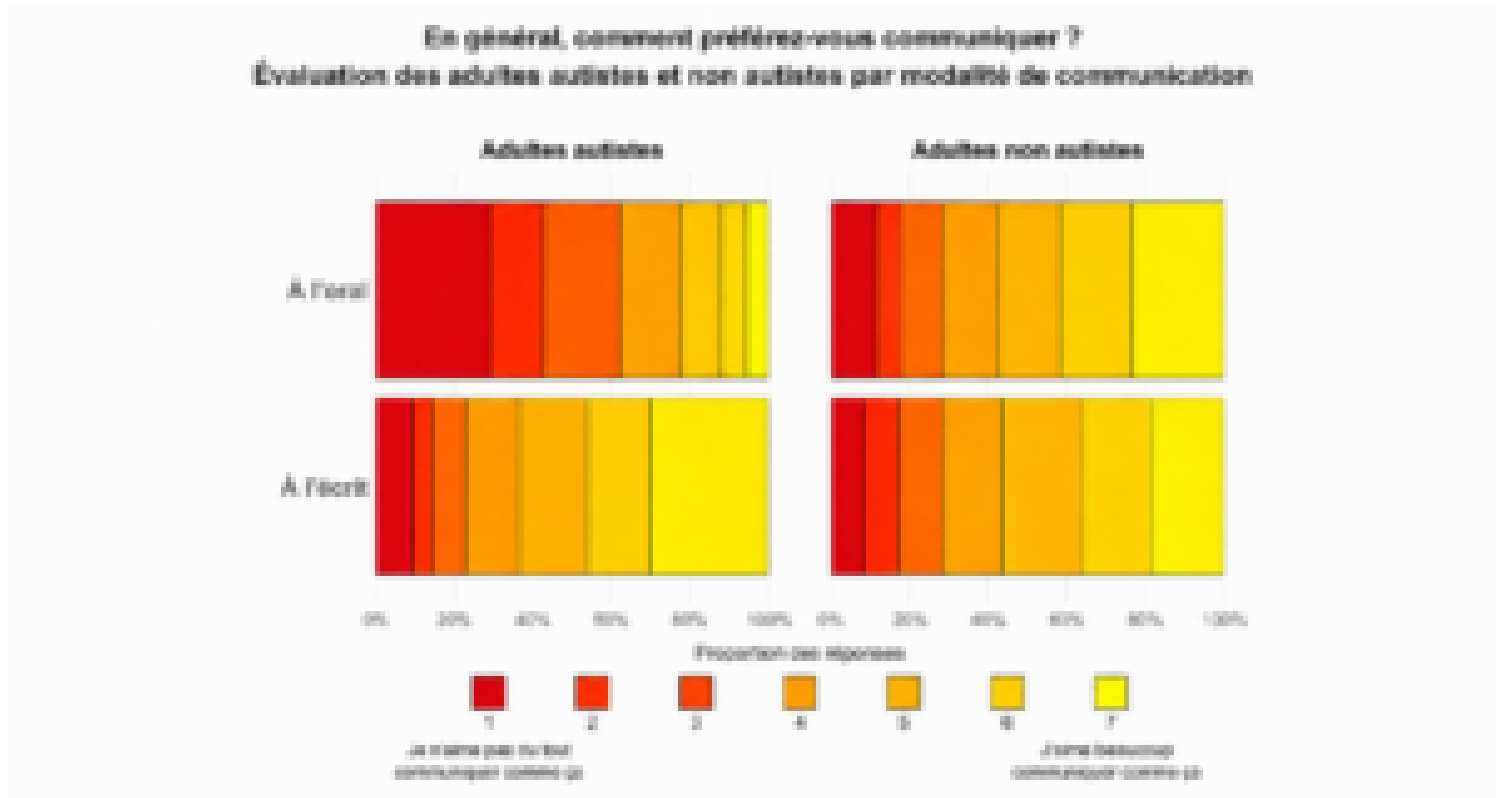
Plusieurs scénarios leur ont été présentés dans huit contextes différents : démarches administratives, médicales et financières ; contacts avec des services clients ; échanges avec des chercheurs ; interactions dans le cadre scolaire, professionnel, familial ou encore amical ; et de manière générale. « Pour chaque scénario, les participants notaient leur préférence sur une échelle de 1 à 7. Ils pouvaient également préciser qu'ils n'avaient jamais été confrontés à la situation proposée. »

Une communication écrite largement préférée

Résultats ? « Qu'il s'agisse d'échanger avec un interlocuteur familial, comme la famille ou les amis, ou avec un inconnu dans un contexte plus formel, les répondants autistes préféraient systématiquement les modalités écrites », fait savoir Florence Merken. Avec une préférence générale pour les e-mails.

Cela peut s'expliquer par le plus grand contrôle qu'offre l'écrit. Il permet de choisir quand communiquer, de prendre le temps de réfléchir, de modifier et de relire son propos. Et ainsi d'éviter certaines contraintes des discussions de vive voix, comme trouver rapidement ses mots, décoder les signaux non verbaux et les intonations, etc.

Chez les participants non autistes, les préférences étaient, en revanche, plus flexibles et variaient davantage selon les situations. Le face-à-face restait toutefois une façon de communiquer très appréciée.



Graphique résumant les résultats de l'étude © Florence Merken

Laisser le choix quand c'est possible

Quand on compare les deux groupes, la principale différence apparaît dans l'évaluation des modes oraux. Dans tous les contextes, les répondants autistes les notaient moins positivement que les participants non autistes. L'écart était particulièrement significatif pour le face-à-face, les appels, les messages vocaux et la visioconférence avec caméra allumée.

En revanche, les deux groupes évaluaient les canaux écrits de manière assez comparable. « La communication écrite représente donc un pont entre ces deux publics. C'est un peu ce qui met tout le monde d'accord. »

Laisser le choix d'interagir par écrit, notamment dans les contextes éducatifs, professionnels ou administratifs, serait donc profitable aux personnes autistes, sans être un obstacle pour les autres. « L'enjeu n'est pas de remplacer l'oral par l'écrit, mais de ne pas imposer des modes de communication oraux quand d'autres sont possibles », conclut la chercheuse.